

LETTRE DE NOUVELLES—VOYAGE HAÏTI 2019



Bonjour à vous tous chers parrains et marraines,

C'est dans le calme et la confiance de Dieu que je vous livre cette toute première lettre de nouvelles en ce qui me concerne de notre voyage en Haïti cette année. Tout d'abord je veux vous remercier chaudement pour la différence que vous faites dans la vie de centaines d'enfants en les encourageant financièrement dans leurs études. La connaissance est un bien précieux et elle peut rendre libre ceux qui la côtoient.

Je travaille dans l'équipe de parrainage depuis 2009. J'assistais Diane Deslonchamps lors de nos voyages missionnaires en Haïti. Depuis juin 2018 je suis devenue la gestionnaire du parrainage suite au départ de Diane. Je dois vous avouer que c'est un travail ardu et je vous invite avec moi à reconnaître les quatorze années que Diane Deslonchamps a consacrées à cette noble tâche. Elle a vraiment structuré, donné le ton et la direction qu'allait prendre le secteur du parrainage en Haïti et ce, à partir de presque rien. Alors merci Diane pour toute cette consécration!

Cette année nous avons ardemment tenté de revoir tous les élèves parrainés. J'avais le bonheur de travailler avec une équipe formidable qui était constituée de Raymond Forest, notre photographe attitré depuis plusieurs années déjà, ainsi qu'avec Yolande Proulx de Rimouski qui pour la première fois se lançait dans ce défi. Ce fut comme si elle avait toujours travaillé avec nous au parrainage. Merci à vous deux mes amis et collègues....



**DES SOURIRES QUI EN
DISENT LONG**

Je ne peux continuer sans vous parler de Michelet Bernard, responsable du parrainage en Haïti. Depuis plusieurs années Michelet travaillait auprès de Diane et fait maintenant la distribution mensuelle des entrées d'argent pour les parrainés. Il débute toujours en payant les écoles et distribue le reste (s'il en reste) aux parents ou aux élèves. Il voit au bon déroulement de leur parcours scolaire tout au long de l'année. Lorsque nous avons un nouveau parrain, Michelet est en mesure de suggérer des élèves qui démontrent du sérieux à l'école. Il se sent concerné lorsqu'un élève a des besoins particuliers et il m'en fait part. Par la suite, je communique avec vous afin de trouver des solutions ensemble! Il démontre compassion, persévérance et sagesse dans ses interventions. Il fait un travail des plus dédié au bien-être de son village, Tiverny. Merci Michelet!



Michelet Bernard



*Équipe de parrainage 2019 Ray-
mond Forest, Michelet Bernard, Marie
Beaulac et Yolande Proulx*



Puis finalement, nous avons travaillé en collaboration avec de jeunes haïtiens et haïtiennes qui nous ont donné tout un coup de main, surtout en ce qui a trait à la communication entre les élèves et nous. Lorsque nous rencontrons les jeunes il nous faut tenir compte de la culture haïtienne qui est différente de la nôtre. Donc, lorsqu'ils nous informent de leur parcours scolaire l'équivalence de leur scolarité n'est pas la même que notre système scolaire québécois. Il y a aussi une barrière de langue....le créole....le français, la plupart parlent le français comme deuxième langue mais les connotations peuvent être bien différentes. Alors je viens ici reconnaître le beau travail de:

Guerdi Bernard, Wendia Cadet, Dayana Pierre-Louis, Vedeleine Lucien, Guirlande Beauvoir, Claudy Forestal et Oscar Métélus.

NOUVEAUX BUREAUX POUR LE PARRAINAGE



AMÉNAGEMENT DU BUREAU PAR RAYMOND ET YOLANDE... QUELLE BÉNÉDICTION... AVEC AÉRATION EN BONUS!



Cette année nous avons eu une bénédiction merveilleuse:
UN NOUVEAU BUREAU POUR LA CUEILLETTE D'INFORMATIONS
ET
UN NOUVEAU BUREAU POUR MICHELET POUR LA DISTRIBUTION AUX ÉLÈVES

Wow, quel bonheur! Merci Pst Clermont, directeur de la mission! Après toutes ces années à faire la cueillette d'informations des élèves dans la salle à manger de la mission au travers la construction et la circulation, on nous a construit nos propres locaux et ainsi nous pouvons rencontrer les élèves dans le calme et dans plus d'intimité. Quelle différence pour nous mais aussi pour eux qui ont à nous confier leurs situations respectives parfois très favorables mais aussi parfois très délicates et troublantes.

Les deux premières semaines nous avons rencontré presque 200 jeunes sur les 250 que nous devons voir. Malheureusement, après deux semaines la mission a dû fermer ses portes pour une période d'environ 8 à 9 jours à cause d'un incident qui a eu lieu entre la mission et un très petit groupe d'haïtiens mécontents (3 ou 4 personnes). Les villageois ont finalement manifesté leurs reconnaissances à la mission en venant nous voir massivement. C'était de toute beauté à voir! Ce qui a eu comme impact la ré-ouverture de la mission! Gloire à Dieu!





Donc, à cause de cette situation, nous n'avons pas pu voir tous les enfants parrainés cette année, surtout les plus vieux, faute de temps. Pour ce qui est de ceux qui sont en philo, rhéto ou encore au niveau universitaire, c'est toujours un peu plus difficile de se rencontrer car plusieurs étudient à Port-au-Prince et/ou ont des horaires chargés. Avec les quelques 2 jours qui nous restaient nous avons fait le maximum. Par contre, je ferai tout ce que je peux pour vous faire parvenir les nouvelles les plus récentes de votre filleul(le).

LES GRADUÉS DE 2018



*WENSON LAMARRE, GRADUÉ
EN CHIMIE INDUSTRIELLE*



*ANNE-PATRICIA DÉDÉ
GRADUÉE EN SCIENCES INFIRMIÈRES*



*LOVE MEDGINE BERNARD
GRADUÉE EN COSMÉTOLOGIE*



*M. GUIBERT, DIRECTEUR
DE L'ÉCOLE PRIMAIRE
M.E.B.S.H. DE TIVERNY ET
MOI-MÊME*

COÛTS POUR PARRAINER UN ENFANT

0 à 3 ans: 35\$
École primaire: 45\$
École secondaire: 50\$

Rhétor et Philo: 55\$ et plus selon l'école

Université: cas par cas, à ce niveau nous sollicitons plusieurs parrains

P.S. Si toutefois vous connaissez des gens qui sont inconfortables dans un engagement mensuel, rien ne les empêche de donner un paiement unique pour combler certains besoins scolaires d'étudiants qui en auraient besoin.

Voici comment est réparti l'argent que vous donnez:

Si c'est un montant de 50\$ par exemple, il est soustrait 9% de frais administratifs = \$45.50. On envoie donc \$45.50 canadiens en Haïti. Cet argent est transféré en dollars américains au taux du jour. Puis, le bureau de Childcare en Haïti, qui s'occupe de transférer le tout prend 9%. Un montant de \$5.00 par mois est conservé au compte de l'élève pour un fonds d'urgence (maladie ou autres besoins).

Tout d'abord, les écoles sont payées directement par Michelet et ce qui reste est donné à l'élève qui s'en servira pour ses achats de livres ou de matériel scolaire, le transport, etc.

Les écoles en Haïti sont strictes. Si un élève ne paie pas ses frais d'inscription et de scolarité en temps il peut être renvoyé de l'école. Certains sont même obligés de cesser l'école faute de moyens financiers pour payer le transport et/ou pour payer les livres, leur uniforme. Les haïtiens étant protocolaires à ce point de vue, sont souvent tenus de porter l'uniforme scolaire.

De là l'importance de bien réfléchir lorsque vous désirez parrainer un enfant à quel niveau scolaire vous choisissez de le faire et de respecter les montants qui y sont rattachés. Je téléphonerai bientôt aux parrains d'élèves qui sont passés du primaire au secondaire ou encore philo, rétho, pour vérifier avec vous si nous pouvons mettre à jour le montant nécessaire au niveau scolaire atteint.

P.S. SI VOUS CHANGEZ D'ADRESSE, DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE OU DE COURRIEL S.V.P. M'EN AVISER CAR L'INCIDENCE PEUT ALLER JUSQU'À NE PAS RECEVOIR VOTRE REÇU D'IMPÔT COMME C'EST ARRIVÉ À QUELQUES PERSONNES CETTE ANNÉE.



JEUNE PARRAINÉ MALADE

Pendant notre séjour, Johnsley Bigotte, jeune parrainé qui avait une belle performance à l'école, a été malade. Nous l'avons visité et la mission a décidé de déboursier pour sa guérison. Il a dû aller se faire opérer à Port-au-Prince. Il avait de l'eau dans la tête qui compressait son cerveau progressivement et sans intervention, il aurait pu en mourir. Au moment où nous l'avons vu il était paralysé. Nous avons prié pour lui et l'opération a réussi!

LETTRE À VOS FILLEULS ET DATES D'ENVOIS

Les enfants sont tellement heureux lorsqu'ils reçoivent de vos nouvelles. Je vous encourage à leur écrire si vous le voulez. Vous pouvez soit m'envoyer votre lettre par courriel au mariebeaulac.missionhaiti@gmail.com ou par courrier au 864, boul. St-Germain, Rimouski, Qué. G5L 0C5. Si vous me l'envoyez par courriel je transcrirai votre lettre sur du papier de fantaisie.

Il est important que vous indiquiez le nom complet de votre filleul(e) ainsi que son numéro d'identification. Il est aussi important de bien indiquer votre nom aussi. Vous pouvez aussi joindre une photo si vous le désirez en l'envoyant par courrier autant que possible. Dû au climat d'Haïti, il est toujours bon de les faire plastifier pour que votre filleul puisse le conserver en bon état.

DATES LIMITES POUR ME LES ENVOYER:

1er mai: Fin d'année scolaire
1er août: Début d'année scolaire
1er novembre: Noël et Nouvel An
1er mars: Pâques

ENGAGEMENT ÉTHIQUE



LETTRE D'ENGAGEMENT DES ÉLÈVES ET DES PARENTS

Le parrainage n'est pas un dû mais un privilège accordé. Le but du parrainage est de permettre à des élèves sérieux de poursuivre leurs études afin d'acquérir les connaissances nécessaires à la poursuite d'un travail, qu'il soit manuel ou intellectuel.

Michelet et moi travaillons fort afin que chaque élève réussisse son année scolaire et ce, avec les meilleurs résultats possibles. Une nouvelle année scolaire débute bientôt.

Nous aimerions que vous vous mettiez d'accord avec nous dans ce que nous avons décidé. Voici les points :

- 1- Pour les élèves qui ont doublé leur année scolaire, nous n'allons désormais payer que l'écolage et le reste demeurera au compte de l'élève.
- 2- Si un élève double deux fois la même année scolaire, il est automatiquement retiré du programme.
- 3- Si un élève ne fournit pas les efforts exigés par ses enseignants et la direction de l'école, il sera retiré du programme.
- 4- Les jeunes filles et les jeunes garçons qui sont plus intéressés au libertinage qu'à leurs études seront eux aussi retirés du programme de parrainage.
- 5- Les jeunes filles qui deviennent enceintes et les garçons qui les ont mises enceintes seront également retirés du programme.
- 6- Les élèves du programme de la Fondation M.B.P. sont reconnus par le bureau de Child Care comme des élèves respectueux et ayant de bons comportements. Nous en sommes très heureux et nous nous attendons à ce que cela demeure.
- 7- Aucune demande autre que pour des besoins scolaires seront acceptées.
- 8- Les chefs d'équipe qui ont comme rôle de changer les chèques mensuels devront désormais se limiter à un dédommagement de 25 gourdes par élèves pour le travail effectué.
- 9- Les leçons dispensées par maître Guibert sont également un privilège pour les élèves visés. Malheureusement, ce ne sont pas tous les élèves qui ont compris l'importance. Si un élève est inscrit à ces leçons de rattrapage, il est obligatoire d'y assister et de mettre tous ses efforts à l'étude. Dorénavant, les élèves qui n'y assisteront pas régulièrement et qui ne mettront pas tous leurs efforts seront retirés du programme.
- 10- Les élèves doivent présenter des documents légaux : bordereaux de paiements et relevés de notes officiels sans quoi l'élève en question ne sera pas remboursé ou son écolage payé.



VILLAGE DE TIVERNY

COORDONNÉES DE LA GESTIONNAIRE DU PARRAINAGE

MARIE BEULAC

418.724.8686 OU 418.730.4322

Mariebeulac.missionhaiti@gmail.com

864 boulevard St-Germain

Rimouski, Qué.



***UN GROS MERCI À VOUS CHERS
PARRAINS ET MARRAINES CAR
VOUS FAITES VRAIMENT LA DIFFÉ-
RENCE POUR NOUS. SANS VOUS
NOUS NE POURRIONS Y ARRIVER!
SOYEZ BÉNIS GRANDEMENT!
MAT 25: 35 À 45***

